



---

**Compteur volumétrique TOKHEIM SOFITAM APPLICATIONS  
modèle VR 10-MA 26/5 A**

---

Le présent certificat est établi en application de la directive 71/316/C.E.E. du 26 juillet 1971 modifiée, relative aux dispositions communes aux instruments de mesure et aux méthodes de contrôle métrologique, de la directive 71/319/C.E.E. du 26 juillet 1971 relative aux compteurs de liquides autres que l'eau et de la directive 77/313/C.E.E. du 5 avril 1977 modifiée relative aux ensembles de mesure de liquides autres que l'eau, du décret n° 73-788 du 4 août 1973 modifié portant application des prescriptions de la Communauté économique européenne relatives aux dispositions communes aux instruments de mesure et aux méthodes de contrôle métrologique et du décret n° 73-791 du 4 août 1973 relatif à l'application des prescriptions de la Communauté économique européenne au contrôle des compteurs volumétriques de liquides autres que l'eau et de leurs dispositifs complémentaires.

**FABRICANT :**

TOKHEIM SOFITAM APPLICATIONS  
5, rue des Chardonnerets  
ZAC Paris Nord II  
93290 TREMBLAY EN France  
Usine de GRENTHEVILLE (Calvados)

**OBJET :**

Le présent certificat complète le certificat d'approbation C.E.E. de modèle n° 97.00.422.005.0 du 24 avril 1997<sup>(1)</sup>,

**CARACTERISTIQUES :**

Le compteur volumétrique TOKHEIM SOFITAM APPLICATIONS modèle VR 10 – MA 26/5 A, est constitué d'un dispositif indicateur mécanique des volumes et des prix VEEDER-ROOT modèle VR 10 et d'un mesureur TOKHEIM SOFITAM APPLICATIONS modèle MA 26/5 A.

Ce compteur diffère du compteur TOKHEIM SOFITAM APPLICATIONS modèle VR 10 – MA 26/5 approuvé par le certificat du 24 avril 1997 précité, par le remplacement du mesureur SATAM modèle MA 26-5 par le mesureur TOKHEIM SOFITAM APPLICATIONS modèle MA 26/5 A.

Les modifications apportées au mesureur sont les suivantes :

- les couvercles des cylindres sont fixés par 4 vis au lieu de 8,
- le vilebrequin, en une seule pièce à l'origine, est constitué de 3 pièces emmanchées à force,
- les coulisseaux, qui permettent de commander la rotation du vilebrequin et d'assurer la transformation du mouvement de rotation, n'assurent plus la butée de la came de réglage et sont désormais identiques,
- le tiroir de distribution est réalisé en graphite,

- la « glace », pièce rapportée sur le corps du mesureur MA 26/5, est supprimée. Elle est remplacée par une surépaisseur de fonderie sur le corps du modèle MA 26/5 A,
- le débit minimal passe à 300 l/h au lieu de 150 l/h sur le modèle MA 26/5.

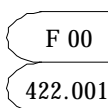
Les caractéristiques métrologiques du compteur TOKHEIM SOFITAM APPLICATIONS modèle VR 10 - MA 26/5 A, objet du présent certificat d'approbation C.E.E. de modèle, sont les suivantes :

Volume cyclique	: 0,700 l
Débit maximal	: 5 m <sup>3</sup> /h
Débit minimal	: 0,3 m <sup>3</sup> /h
Pression maximale de fonctionnement	: 2 bars
Echelon de volume	: 0,01 l

Liquides mesurés : essence, super-carburant avec ou sans plomb, pétrole, gazole et fioul domestique.

**INSCRIPTIONS REGLEMENTAIRES :**

La plaque d'identification comporte le signe d'approbation C.E.E. de modèle est le suivant :



**DEPOT DE MODELE :**

Les plans et schémas sont déposés à la sous-direction de la métrologie, à la direction régionale de l'industrie, de la recherche et de l'environnement de Basse-Normandie, et chez le fabricant sous la référence DA 04-0099.

**VALIDITE :**

Le présent certificat est valable jusqu'au 30 mars 2007.

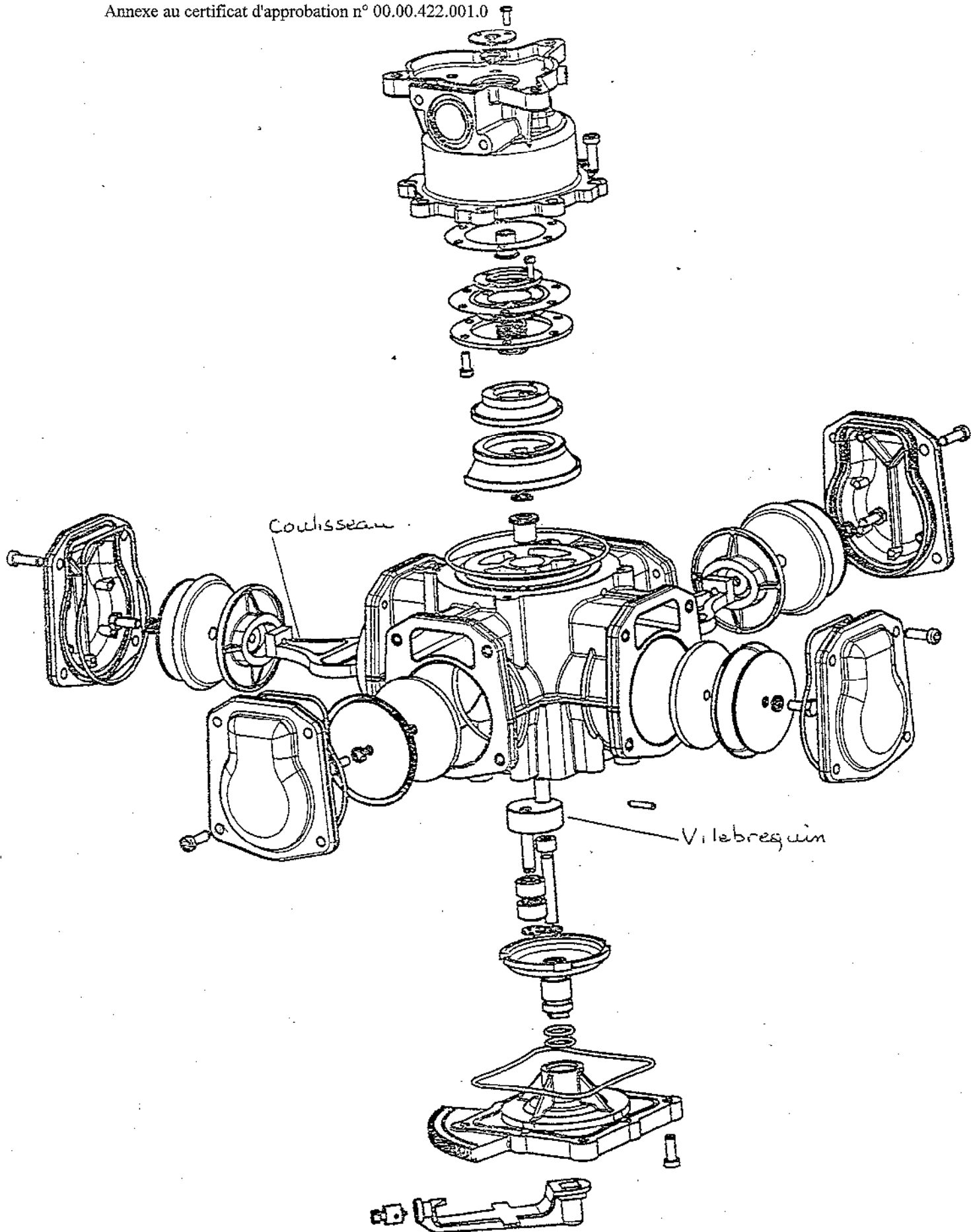
**ANNEXE :**

Schéma.

Pour le secrétaire d'Etat et par délégation,  
par empêchement du directeur de l'action régionale  
et de la petite et moyenne industrie,  
l'ingénieur en chef des mines

J.F. MAGANA

(1) Revue de métrologie, juillet 1997, page 276



Vue éclatée du mesureur TOKHEIM SOFITAM APPLICATION modèle MA 26/5 A